



Extrait du SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

<http://www.sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?article1585>

Réforme des lycées : pour un "contre-bilan" des personnels !

- Actualité des luttes - Second degré -

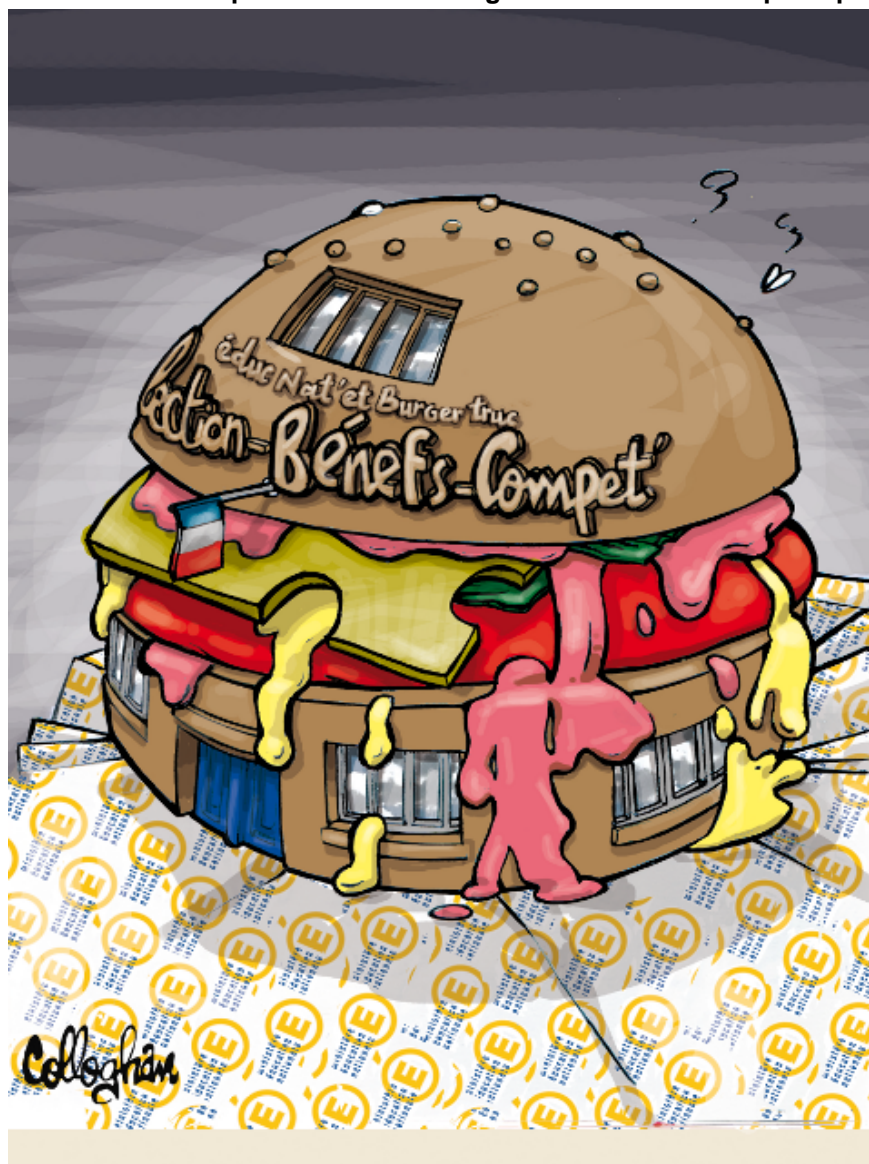


Date de mise en ligne : vendredi 29 avril 2016

SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

Le Ministère vient enfin d'ouvrir en novembre 2015 les réunions sur le bilan de la réforme du lycée.

Dès 2009, SUD Éducation a combattu cette réforme du lycée et combat aujourd'hui la réforme du collège, regrettant que le bilan -mauvais- n'ait pas été fait avant la généralisation de ces principes au collège.



Quelques éléments pour un contre-bilan :

Les conditions de travail se dégradent pour les enseignantEs comme pour les élèves, avec des emplois du temps de plus en plus éclatés, et pour les collègues du travail d'équipe, non rémunérés statutairement (par exemple pour les enseignements d'exploration). La concurrence entre disciplines que nous prédisions est confirmée. La répartition des 10 heures globalisées en seconde et des 6 à 10 heures globalisées selon les séries du cycle terminal est l'objet, au mieux de tensions, au pire de conflits ouverts, pour obtenir une partie de ces heures à "groupes réduits". En langue vivante, l'enveloppe de 4 heures 30 est ainsi à partager localement. Les tentatives de faire financer certaines options sur le volant d'heures globalisées sont légions. La mise en concurrence par des choix locaux des établissements, des collègues et des disciplines est une réalité partout, variable selon la résistance collective.

L'accompagnement "personnalisé" (AP) pose le problème de l'égalité entre élèves dans la mesure où chaque élève doit normalement bénéficier de 2 heures d'AP par semaine. Cela signifie qu'il faut faire l'AP en classe entière ou le plus souvent que les élèves ne bénéficient pas tous et toutes de l'AP selon les horaires prévus

Réforme des lycées : pour un "contre-bilan" des personnels !

réglementairement. En première et en terminale, la possibilité d'ancrer l'AP sur les disciplines phares de la série limite un peu les dégâts ; on a, dans le meilleur des cas, affaire à un soutien ou à de la méthodologie disciplinaire. Dans toutes les situations, ce dispositif consacre une inégalité totale entre lycées et entre élèves.

Trois ans après la mise en place de la réforme, aucun rééquilibrage n'est constaté et **on assiste au maintien, voire à une poussée, des demandes d'orientation en série scientifique**. Les enseignements d'exploration (EE) n'ont pas permis, comme cela était annoncé, la mise en place d'une véritable seconde indifférenciée. On observe la reconstitution de classes à profil ou à niveau. On aboutit par ailleurs à ce que nous dénoncions en 2009 : une mise en concurrence des établissements. En effet le nombre d'EE proposés, d'un établissement à l'autre, est très variable. Les EE, qui ont été mis en place au détriment d'autres enseignements, notamment ceux d'économie (SES et PFEG), accroissent les inégalités entre lycées et au sein d'un même lycée.

Dans la voie technologique, la refonte totale des séries STI et STL a été l'occasion d'un véritable jeu de massacre : on est passé d'une vingtaine de spécialités à seulement deux bacs, tout en imposant la polyvalence ou une reconversion forcée aux collègues dont les disciplines disparaissaient. Sans aucune amélioration des conditions d'enseignement et d'apprentissage, et avec des effectifs par classe en augmentation.

Au-delà des projets des collègues qui utilisent parfois les heures d'EE et l'AP au mieux, **il faut se rappeler que cette réforme a supprimé des postes et des heures, et nous installe dans une logique de concurrence et de filière. C'est l'inverse du projet de lycée polyvalent et émancipateur que nous défendons.**